

# LE POLITIQUE

MUNICIPAL, PROVINCIAL ET NATIONAL.

(ANCIEN Mathieu Laensberg. — Rien n'est changé à la rédaction.)

## ANGLETERRE.

Londres, le 25 juillet. — Jour férié à la banque, cons. 89 1/8; cons. à terme, 89 1/4.

— Mme Scott qui avait été arrêtée à Bruxelles et remise à un officier de police venu exprès de Londres, comme accusée d'avoir rendu un faux témoignage dans la fameuse affaire de M. Wellesley, a été acquittée aujourd'hui à la cour du banc du roi, après deux jours de plaidoieries.

— M. Rothschild a appelé à la chambre des pairs, du jugement du lord chancelier, qui le condamne à payer au demandeur une somme de 20,000 liv. st. pour des marchés à terme.

— Dans le discours que M. O'Connell a adressé aux électeurs de Clare on remarque le passage suivant : « Il n'est pas nécessaire de vous recommander de traiter les troupes du roi avec amitié et bonté. L'armée du roi est la plus brave du monde, et en général les braves gens sont toujours bons, ceux qui les commandent sont prudents et humains. En effet, les troupes régulières sont partout dans l'Irlande les protecteurs et amis du peuple, vous vous conduirez envers elles avec bienveillance, vous le ferez, j'en suis sûr. »

— Des troubles partiels et des excès ont eu lieu dans quelques endroits du nord de l'Irlande malgré la présence des troupes. Ce sont les catholiques qui attaquent les orangistes. Un huissier, porteur de pièces d'un procès, a été assailli par la populace dans les environs de Limerick et obligé d'avaler ses papiers.

— Comme la police de Londres va subir une réforme et être mise sur un meilleur pied, les voleurs de la capitale qui forment un corps, parmi lequel se trouvent plusieurs hommes de lois fort instruits, ont tenu une assemblée pour aviser aux moyens de mettre en défaut les mesures qui vont être prises contre leur industrie.

## FRANCE.

Paris, le 27 juillet — Quelques journaux du matin annoncent, sous la forme d'un *on dit*, que la Porte aurait déjà rejeté le protocole du 22 mars, relatif aux affaires de la Grèce. Nous croyons que cette nouvelle est dénuée de vraisemblance. Comment comprendre que la Porte ait pu prendre une telle résolution avant que les ambassadeurs rentrés à Constantinople, aient reçu leur audience solennelle, audience qui n'avait pas encore eu lieu à la date des dernières lettres de cette capitale? (Messager.)

— Les nouvelles reçues aujourd'hui de Marseille et de Toulon ne permettent guère de douter que la mission de M. de la Bretonnière ne soit de bombarder Alger. Le consul des Pays-Bas et les autres consuls quittent la ville par la crainte du bombardement. Cependant le dey ne paraît pas être décidé à se soumettre.

Les bâtiments employés au blocus sont les frégates, la *Iphigénie*, la *Proserpine*, la *Duchesse de Berry*, et les bricks le *Curieux* et l'*Alerte*. M. de la Bretonnière y sera arrivé depuis avec le vaisseau la *Provence*.

— Des lettres particulières de Lisbonne, du 11 juillet, assurent que la peste vient de se manifester sur divers points du Portugal.

On espère que cette triste nouvelle ne se confirmera pas.

— Le départ de M. de Châteaubriand de Paris est interprété par plusieurs journaux de cette capitale comme une preuve décisive de la stabilité

du ministère actuel. Mais nous avons vu une lettre particulière digne de la plus grande attention, dans laquelle on assure que les mesures relatives à un arrangement ministériel sont déjà prises, et qu'elles seront mises à exécution aussitôt après la prorogation de la session des chambres.

(Constitutionnel.)

— Des négocians anglais viennent de passer des marchés pour la fourniture des armées de terre et de mer du grand-seigneur.

— On continue à Tanger, avec la plus grande activité, l'armement des chaloupes canonnières qui doivent garder la côte contre les attaques de l'escadrille autrichienne : l'ordre est aussi donné de mettre la plus grande activité à la réparation des fortifications.

— M. Sudre, inventeur de la langue musicale, vient d'être chargé de faire l'application de son utile méthode à la marine militaire.

— On lit dans le *Précurseur de Lyon* : On avait dit que l'ex-communication lancée dernièrement à Rome contre les juifs, hérétiques, païens, sorciers, etc., n'était qu'une formule qui se renouvelait à l'avènement de chaque pape sans qu'on songeât à l'exécuter. Nous avons cependant sous les yeux une lettre de Bologne du 12 juillet annonçant l'expulsion de tous les juifs des états de l'église par les ordres du secrétaire d'état cardinal d'Albani.

— On lit dans la *Quotidienne*, qui avait démenti son interdiction en Espagne : La prohibition de la *Quotidienne* figurera avant peu en première ligne parmi les chefs d'accusation qui vont peser sur M. Ballesteros, mais les numéros de ce journal continuent à parvenir au roi et aux membres du corps diplomatique.

— La paricide Françoise Trenque a déclaré son pourvoi en cassation. Elle se roulait dans son cachot lorsque son défenseur est allé lui dire qu'il regardait comme probable la cassation de son arrêt. Cette annonce a paru faire sur elle une grande impression.

— On parle beaucoup d'une découverte fort importante, surtout pour l'artillerie de marine. Il résulte de renseignements que nous avons tout lieu de croire exacts, qu'une commission formée à Douai par M. le général Camus, a fait l'expérience de projectiles incendiaires, de l'invention de M. Hippolyte Lepotier, de l'Orne, et que cette expérience, renouvelée à Lorient, par ordre du ministre de la marine, doit être faite une troisième fois dans le même port.

## PAYS-BAS.

LIÈGE, LE 30 JUILLET.

Indépendamment des nominations que nous avons déjà annoncées, nous sommes informés que par arrêté du 4 juillet, le roi a nommé chevaliers de l'ordre du Lion-Belgique : M. le comte J. de Berlaymont, membre des états de la province de Namur et commandant de la garde communale de cette ville; M. Burton-Levage, commissaire du district de Dinant; M. le comte d'Hamal, député des états de la province de Namur; M. J. van Blarckom, procureur criminel dans la province de Hollande septentrionale; M. A. A. van Boelens, membre de la 2<sup>e</sup> chambre des états-généraux et président du tribunal de première instance à Heerenveen; M. J. Gockinga, membre de la 2<sup>e</sup> chambre des états-généraux et vice-président du tribunal de 1<sup>re</sup> instance à Groningue; M. le chevalier J. B. de Guchteneere, président de chambre à la cour supérieure

de Bruxelles; M. J. J. Loke, conseiller à la cour supérieure de Bruxelles; M. J. K. F. W. Mesdach, procureur du roi près du tribunal de 1<sup>re</sup> instance à Anvers; M. N. Olivier, secrétaire-général au département de la justice M. A. A. Velthoven, président du tribunal de 1<sup>re</sup> instance à Eindhoven.

(Gazette des Pays-Bas.)

— Le roi a donné lundi audience au palais, à Amsterdam; S. M. a assisté le soir au spectacle de la troupe de M. Majofsky, au théâtre français.

— Le roi a nommé commandeur de l'ordre militaire de Guillaume, M. le lieutenant-général van Geen.

(Gazette de Harlem.)

— A l'occasion de la formation d'un nouveau régiment on parle de nominations, de retraites, de faveurs à distribuer aux zélés serviteurs, le tout pour l'encouragement du vrai mérite et l'obtention d'économies tant désirées! Oui, des officiers encore aptes au service seraient mis en non activité avec 2/3 ou 3/4 de solde; d'autres plus jeunes obtiendraient de l'avancement: on justifie ces mesures par la prétendue nécessité de ne pas laisser périr l'émulation dans l'armée. Étrange moyen que de recourir, dans ce but, aux injustices. Quand le corps entier de l'état souffre du poids de trop lourds impôts, l'armée ne doit-elle pas pâtir du malaise général? Nous verrons si ce sera le mérite ou quelques individus privilégiés qu'on favorisera. (Belg.)

— Il s'ouvre encore chaque jour de nouveaux bureaux de souscription pour couvrir les amendes auxquelles ont été condamnés les courageux défenseurs de nos libertés, détenus aux Petits Carmes. La petite ville de Roulers vient d'envoyer au *Catholique* 80 francs, produit d'un premier appel. La liste ouverte au bureau de ladite feuille, continue à se couvrir des signatures les plus honorables.

(Journal de la Belgique.)

— Dans un article adressé au *Journal de Luxembourg*, on explique les motifs qui ont porté le président des états de cette province, à en référer au gouvernement touchant l'admission de l'élection de M. Zoude, nommé par la régence de St. Hubert. Avant de le nommer, les électeurs de St. Hubert ont prêté le serment de n'élire qu'une personne dévouée aux intérêts de la ville de St. Hubert, tandis qu'un député aux états doit embrasser les intérêts de la province entière.

— On grave en ce moment à Bruges, par incision, des médailles de circonstance. Elles représentent d'un côté la loi fondamentale avec la devise : *fidèles jusqu'à l'infamie*; de l'autre le nom propre des personnes, suivi de l'épithète d'*infame* et du millésime 1829.

On nous fait également espérer qu'il sera frappé des médailles à l'effigie de M. le comte Vilain XIII et de M. de Maelenaere. Il y aurait à la fois profit et honneur pour l'artiste qui se chargerait de cette œuvre nationale.

(Catholique.)

— Nous lisons dans le journal ministériel de Gand, du 21, un article des plus dégoûtans (*al-lervuilaardigst*), contre M. de Maelenaere. Après avoir, dans un précédent article, attaqué sa vie politique, ce qui est libre à chacun, on le met ensuite de la manière la plus lâche au pilori (*aan de kaak*) avec sa femme, ses amis et jusqu'à ses enfans à votre! cela est-il permis? Que dirait-on, si l'on traitait ainsi M. van Maanen?

(Algemeen Nieuws en Advertentie-Blad.)

— M. Fallon, commissaire de district, père du député à la deuxième chambre, est décédé le 26 de ce mois, à l'âge de 80 ans. Ses obsèques ont eu



lieu lundi dernier, à 5 heures de relevée. Le *Courrier de la Sambre* consacre à ce fonctionnaire une notice nécrologique.

— On lit dans le *Belge* :

« On parle dans quelques-uns de nos salons d'un entretien qui a eu lieu, il y a déjà quelque temps, entre l'envoyé d'une grande puissance et un personnage élevé : cet envoyé, assure-t-on, doit avoir dit que, dans l'état de crise où se trouve l'Europe par suite de la lutte des Russes avec la Turquie, lutte qui peut d'un moment à l'autre amener une guerre générale, il était important que notre gouvernement s'occupât soigneusement des moyens de calmer l'agitation des esprits dans la Belgique, et que, pour y parvenir, le plus sûr était de faire droit aux vœux du peuple. Cet envoyé a-t-il ainsi parlé au nom de sa cour? N'a-t-il exprimé que son opinion particulière? On l'ignore : mais il paraît certain que ces paroles ont fait une vive impression sur l'esprit de quelques individus. »

— Le conseil de la garde communale nouvellement institué à Bruges a tenu une séance à laquelle le public a continuellement été admis, même pendant l'audition des témoins.

— M. Alexandre de Stappers, ancien inspecteur des eaux et forêts royales, et membre de la légion-d'honneur, va livrer à l'impression un *Mémoire sur le dessèchement du lac de Harlem*, dédié aux amis de l'agriculture et de l'industrie nationale.

— Les orages successifs des 15, 16 et 18 de ce mois, ont causé des dégâts considérables, tant par la grêle qui les accompagnait que par les submersions. Dans les communes de Bra, Bodeux et Fosse, canton de Stavelot, ces dégâts sont évalués à plus de 27,000 florins; et dans les communes d'Ochamps Odeigne, Grand-Menil et Vaux Chavanne à 28,191 florins.

— Le *Courrier des Pays-Bas*, dans son numéro du 13 de ce mois, dit que M. de Lynze, inspecteur des finances, était attendu dans la mère patrie pour annoncer au roi le bon état dans lequel se trouvent les finances dans nos possessions aux Indes. Notre confrère ignore sans doute quel est ce grand personnage, et il ne sera pas fâché de le connaître, ainsi que tous nos lecteurs. M. de Lynze était, il y a deux ans, maître de musique au 18<sup>me</sup> régiment de ligne, à Batavia; les sons mélodieux de sa clarinette touchèrent le cœur sensible de M. Du Bus-De Ghysinies, notre gouverneur-général et dérangéur de ces colonies, et il improvisa ce croquis inspecteur des finances, avec quinze mille six cent florins des Pays-Bas d'appointemens, ou 1300 fls. par mois.

Un autre individu de la même trempe, nommé Launeu, brigadier de hussards, né Hambourgeois, qui ne connaît en arithmétique que la soustraction, occupe depuis dix-huit mois le même emploi avec les mêmes émolumens. Au départ du navire qui nous a apporté cette nouvelle, on réservait à cet individu la place de gouverneur de Banka.

Si le ministre des colonies veut bien avoir la complaisance de nous attaquer en calomnie, nous l'attendrons, lui ou son mandataire, avec le plus grand plaisir, devant le tribunal de 1<sup>re</sup> instance de cette ville. Alors nous saisirons cette occasion pour signaler des faits non moins remarquables.

Avis à nos députés, qui demandent où passent nos millions qui vont aux Indes.

Un musicien et un brigadier de cavalerie, inspecteurs des finances, avec les modiques appointemens de quinze mille six cents florins!!

(*Courrier de la Sambre.*)

— On sait que M. A. J. Grosfils de Verviers, appelé comme simple garde à faire partie du conseil de discipline, a partagé les scrupules de plusieurs honorables citoyens de notre ville et n'a pas cru pouvoir prêter un serment, qui, dans son opinion, était inconciliable avec la loi fondamentale.

Ce refus, qui était pour lui un devoir de conscience, a suscité à M. Grosfils d'indécents attaques de la part d'un de ces hommes pour qui devoir et conscience sont choses ridicules ou inintelligibles. Selon lui, M. Grosfils n'aurait obéi qu'à un mouvement de vanité et cherché à faire du bruit. Dans sa réponse publiée par le *Journal de Verviers*, M. Gros-

fils affirme qu'il n'a rien négligé, avant la demande de prestation de serment, pour éviter l'éclat produit par son refus. « Mes démarches, dit-il, pour obtenir mon remplacement comme membre du conseil ayant été infructueuses, j'ai dû obéir à l'impulsion de ma conscience, et refuser de concourir à l'exécution d'un arrêté qui, dans mon opinion, est inconstitutionnel. »

— Quelques journaux annoncent qu'on a célébré dernièrement à Berlin le jubilé séculaire de l'importation des pommes de terre en Europe. S'ils entendent par là que cet utile tubercule nous était inconnu, il y a un siècle, certes l'erreur est grave. Le *solanum tuberosum* fut apporté en Belgique par Charles de l'Ecluse, que les savans désignent sous le nom de *Clusius*, et ce botaniste vivait sous le règne de Charles-Quint, né en 1500.

— M. Jobard aîné, de Bruxelles, vient d'obtenir du roi un brevet pour l'invention des moyens perfectionnés pour creuser les puits artésiens à de très grandes profondeurs.

— S'il faut en croire le *Catholique*, M. Durand, véritable publiciste nomade, est aujourd'hui attaché au journal ministériel de Gand.

— Nous avons annoncé plus d'une fois, comme on l'a vu, que nous cherchons la collection des réglemens et instructions ministérielles sur l'enseignement primaire et moyen; et avant de prendre ce parti, nous avions déjà fait des recherches pour cet objet. Jusqu'à présent, nous n'avons trouvé (et c'est par un véritable hasard) que l'*Instruction provisoire* du 20 mai 1821, avec le *Règlement d'ordre* pour les écoles primaires de la même date. Que faudra-t-il que nous croyions à la fin? Toutes ces ordonnances du monopole n'auraient-elles pas été publiées? Ne se trouveraient-elles que dans le sein des commissions d'instruction? Vraisemblablement, nous le saurons bientôt.

En attendant, nous renouvelons l'avis que nous avons déjà publié, et nous invitons nos confrères à vouloir bien le répéter avec nous.

(*Courrier de la Meuse.*)

— On vient de publier à Londres la relation d'un voyage entrepris par le major Kepel pour visiter l'antique Babylone. Il rapporte que les ruines de la tour de Babel, construites en briques séchées au soleil, offrent encore l'aspect d'une montagne dévastée par le feu. De son sommet on découvre les immenses ruines de cette antique cité que Sémiramis avait rendue si célèbre.

— Le *Guillaume Tell* de Rossini n'a pu être joué mercredi, par une de ces causes si familières au théâtre, l'indisposition de Mme. Cinti. Suivant une lettre de Paris, l'administration compte tellement sur un succès qu'elle a en quelque sorte agrandi la salle en faisant construire un nouveau rang de loges à la place de l'amphithéâtre. Les doubles et les triples sont prêts à tout événement; on en a échelonné jusqu'à la centième représentation. Malheureusement la pièce dure près de cinq heures, ce qui est un peu long pour l'impatience française. Plus d'un relâché sera nécessaire pour laisser à l'admiration le temps de reprendre des forces. Quant aux exécutans, on parle de les faire relever toutes les deux représentations. Ce qu'il y a de certain, c'est que les soirées de *Guillaume Tell* leur compteront double, comme campagne de guerre.

— Les journaux anglais racontent que la tournée que madame Catalani vient de faire en Irlande a été des plus productives pour cette cantatrice. Vingt-sept concerts donnés successivement à Cork et à Dublin lui ont valu plus de 2,000 liv. st. (50,000 fr.). Madame Catalani reviendra à Paris vers le milieu de l'automne, mais elle n'y fera qu'un séjour de courte durée. Elle repartira bientôt après pour Florence.

— Nous avons reçu aujourd'hui une lettre de M. de Crassier; l'heure avancée à laquelle elle nous a été remise, nous oblige à en remettre l'insertion à demain.

*Erratum.* — Il s'est glissé une faute dans la lettre de M. l'ingénieur Willmar, insérée dans notre numéro d'hier. On lit, 5<sup>me</sup> ligne du 4<sup>me</sup> alinéa, JE suppose que les ingénieurs abuseraient, dans l'intérêt de leurs passions, etc., il faut lire : IL suppose, etc.

On trouve dans le rapport fait par le ministre de l'intérieur, de l'état de l'instruction publique, le tableau suivant des élèves qui se trouvaient dans

les Universités au 1<sup>er</sup> novembre 1827, et qui étaient inscrits sur les listes des différentes facultés.

Universités.	Théologie.	Droit.	Médecine.	Sciences.	Philosophie et Lettres.
Leyde, . . .	158	191	62	10	167
Utrecht, . . .	269	95	21	45	168
Groningue, . . .	92	68	29	14	83
Louvain, . . .	158	70	83	83	373
Liège, . . .	185	89	78	145	506
Gand, . . .	207	165	11	21	404

En 1826 . . . 2774  
De plus en 1827 . . . 187

\* Dans ce nombre sont compris 269 élèves du Collège philosophique.

Les dernières mesures du ministère sont généralement jugées. On croyait difficilement qu'il pût augmenter son impopularité. Il en a trouvé le moyen. A peine les chambres étaient congédiées avec des formes qui trahissaient mesquinement le dépit excité par la conduite de nos mandataires, que le *Journal officiel* nous apportait l'arrêté constitutif des conseils de la garde communale, et venait grossir la liste des illégalités ministérielles. La seconde chambre, après une discussion mémorable, appela les regards du prince sur les nombreuses réclamations du pays et la chambre sont indignement calomniées dans l'esprit du prince par ses conseillers; des promesses qui ne sont que des déceptions; d'alléguées épithètes inspirées à un auguste personnage voilà le fruit des plus légitimes doléances du peuple belge et de ses députés. Arrive l'époque des élections. Le pouvoir, assez habile cette fois pour ne pas combattre sur un terrain où il sait d'avance qu'il est à jamais vaincu, singe çà et là une sorte de neutralité. Mais neutre à Liège, il se montre actif ailleurs. D'odieuses intrigues compromettent la réélection de citoyens chers au pays, privent la présentation nationale d'un Meulenaere, d'un Vanlain XIII, d'un Schooneveld.

Au même moment les gouverneurs notifient aux États Provinciaux les volontés de M. van Gobbelchroy exprimées en termes dignes d'un ministre de Bonaparte.

Que prouvent ces faits? Encore une fois le mépris de l'opinion, une persévérance opiniâtre dans un système perdu, un ressentiment puéril devant lequel il faut sacrifier les intérêts de la nation, on promet la popularité du trône. Tout caractère d'une de ces réactions, un de ces accès de colère qui chez les hommes médiocres succèdent tous les jours à la peur. Car, on le sait, le ministère tremble pour son existence. Voilà de quoi il faut se venger: MM. Goubau et Membère sont nommés ministre d'état; les délégués du pouvoir qui se rivalisent de dévouement à ses passions, sont portés au conseil d'état et aux sinécures; les décorations dont quelques-unes s'éparent sur des hommes honorables, sont généralement distribuées en faveur de l'opinion; là elles vont récompenser des tristes électorales ou échauffer le zèle du successeur d'un député indépendant; ailleurs elles servent de consolation à des hommes frappés par la justice consciencieuse des électeurs.

Mais la réaction nationale ne reviendra-t-elle à son tour, plus énergique, plus contagieuse? On en doute? Déjà elle a commencé. Un moment apaisée par des promesses, par quelques signes de déférence, l'opinion trompée, blessée au cœur, reprend une nouvelle force. Ce n'est point la prospérité qui crée la vie publique. Etre vaincu, humilié, outragé par le pouvoir, voilà où il faut passer pour devenir et rester libre. Le ministère Villèle l'a compris à la France, le ministère Van Maanen l'a compris à la Belgique; la leçon portera ses fruits. Quoi de plus propre à stimuler l'esprit public en Flandres que l'exclusion de MM. Meulenaere et Vanlain XIII! Quoi de plus capable de tirer la Belgique de sa léthargie politique, que l'élection d'un genre de M. van Tets, et l'éloignement de Schooneveld!

Dans des provinces où le ministère depuis longtemps ne fait plus de dupes, on a vu, par un nou-



progrès des mœurs politiques, de bons citoyens se former en associations et contribuer à faire des élections nationales; l'échec essuyé ailleurs fera sentir le besoin d'y naturaliser ces réunions et d'opposer tactique à tactique. C'en est fait du ministère actuel si l'exemple de Liège est suivi.

Un autre rapprochement va se consolider à la vue des derniers actes du ministère et de l'incurable obstination qu'ils révèlent. C'est celui des deux oppositions. Les associations constitutionnelles, l'union des catholiques et des libéraux, voilà ce qui, au milieu de leurs petits coups d'états, importe et trouble nos excellences. Les attaques des organes ministériels le prouvent de reste. Là est la terreur de l'administration, parce que là et là seul se trouve l'inévitable triomphe de l'opinion nationale; les brochures de M. de Potter, œuvres d'un bon citoyen et destinées à resserrer l'union des partis, ne resteront pas sans résultat; elles causent peut-être plus de soucis au ministère que l'élection de dix députés de l'opposition.

LES GERMAINS. — *Essai épique par M. Ch. Marcellis.*

Le siècle est-il épique? Une épopée peut-elle espérer d'exciter aujourd'hui l'attention et les respects dus aux longs travaux, aux prodigieux efforts d'imagination que commande une telle entreprise?

Nous avons des poèmes épiques, et il est de fait que personne ne les lit. Qui, par exemple a eu le courage d'aborder le *Philippe Auguste* mis au jour en ces derniers temps? Mais si Philippe-Auguste ne trouve point de lecteurs, s'il ne semble pas destiné à vivre autant de jours qu'en a coûtés son enfantement, est-ce la faute de l'époque ou celle de Philippe-Auguste? Supposez à ce poème des beautés fortes et naïves à la manière d'Homère, des tableaux, des caractères, une action un dialogue, à la manière de Scott, et qui osera prétendre que peu de gloire et de vie eût été réservé à l'ouvrage de M. Perceval? A la vérité, il est possible qu'à la surface agitée de la littérature politique, dans le cercle de cette critique étranglée et courante des feuilletons de certains journaux, une parcelle œuvre ne produise pas d'abord tout l'effet mérité; mais pour ceux qui s'occupent de la littérature avec amour et conscience, pour cette classe choisie d'hommes de lettres qui, en applaudissant aux efforts de l'école nouvelle, se plaisent à relire Homère ou le Dante, Shakespeare ou Cervantes, Racine ou Molière, donnez une œuvre vraiment originale, et vous verrez si les admirateurs lui manquent, et si le goût du siècle ne s'empresse pas de marcher à sa suite.

C'est à cette dernière classe de lecteurs que doit s'adresser, suivant nous, l'essai de M. Marcellis; c'est, croyons-nous, d'une lecture attentive et sérieuse qu'il doit attendre ses meilleurs succès, alors surtout qu'un dernier travail aura fait subir à ce qui a paru beaucoup de corrections nécessaires, et ajouté de nouveaux chants qui donnent de l'ensemble une vue plus complète.

Les grandes et terribles invasions des peuplades germaniques, ces autres croisades du nord contre le midi, offrent sans contredit, de toute l'histoire des premiers siècles, une des périodes les plus pittoresques et les plus poétiques. L'événement en lui-même renferme tout ce que demande une épopée de grandiose, de progressif et même de mystérieux. Il se rattache à ces hommes du nord des idées de barbarie, de force physique et de vertus farouches bien propres à exalter l'imagination: armes, costumes, mœurs, usages, religion, tout est nouveau, ou du moins si peu éclairci encore par l'histoire, que bien inspiré est le poète qui, s'emparant d'un tel sujet, saura reproduire ces tableaux dans leur énergique naïveté. Et quelle mine aussi à exploiter que cette mythologie du nord qui est encore pour ainsi dire à faire, et semble n'attendre que les couleurs d'un grand peintre pour se populariser parmi nous, revêtue de mille attraits inconnus!

Viennent alors les Romains, mais les Romains dégénérés, et c'est un côté par où nous les avons le moins vus; et ces contrées sauvages, parsemées ici de hordes barbares, là de cités romaines, que traverse l'invasion, changeant, à mesure qu'elle avance, de ciel et de climats; surmontant fleuves,

forêts, montagnes, et marchant d'un pas formidable droit à Rome, but éclatant de l'ambition germanique et terme aussi sans doute de la course du poète.

Sans vouloir pénétrer par quels ressorts M. Marcellis conduira à sa fin son audacieuse entreprise, voyons les quatre premiers chants qu'il nous offre, et qui forment comme l'introduction de ce drame immense, à l'achèvement duquel cinq années de travaux assidus et solitaires ont déjà été consacrés:

Quatorze légions romaines gardent au nord les frontières de l'empire contre l'approche des Germains, peuples redoutables que Rome, avilie sous le joug des indignes successeurs d'Honorius, n'ose plus combattre que par l'or et les sacrifices. Les chefs, réunis dans la tente de Carus, vil courtisan parvenu au commandement de l'armée, se livrent à la joie des festins, quand tout à coup un soldat effrayé accourt annoncer l'arrivée des enfans du nord.

— Dénombrement des peuplades germaniques. Ambassade au camp de Clodomir leur chef. Vaines tentatives pour la paix. Ce n'est plus de l'or qu'il faut aux Germains:

A de plus grands desseins la Germanie aspire,  
Elle marche au combat, Romains, mais pour l'empire.

Les Romains frappés d'épouvante se préparent à recevoir l'attaque ennemie, retranchés derrière les épaisses murailles qui protègent leur camp: et tandis que toute leur nuit se passe en lâches terreurs,

Au camp des ennemis  
Cependant tout résonne et de chants et de cris.  
C'est parmi les festins qu'on se prépare aux armes.  
La nuit, loin d'inspirer de funestes alarmes,  
Représente à leurs yeux les ombres des guerriers  
Qui du sein de la tombe ont sauvé leurs lauriers.  
Des rayons éclatans environnent leurs têtes;  
Les dieux les ont admis à leurs augustes fêtes;  
Ils partagent leurs mets, leurs plaisirs éternels.  
Et les chants de Braghis, et l'encens des mortels.

Au 2<sup>e</sup> chant le lecteur est transporté dans l'Olympe du nord. Peinture de l'Asgard et de l'assemblée des dieux. Là, comme sur la terre règne un désir de conquête, un vague besoin de plus doux climats:

Écoutez le Dieu Odin:

« Arbitre souverain de cette affreuse terre,  
Où le jour à regret apporte sa lumière,  
Je n'aspirerais pas à des climats plus doux,  
Si, né dans ces déserts, j'ignorais comme vous,  
Qu'il est des bords heureux, chéris de la nature,  
Où la terre sourit brillante de parure,  
Où l'air est toujours pur, le ciel toujours serein,  
Mais j'ai vu ces climats..... »

Clodomir, digne sang d'Odin, sera l'instrument des desseins du Dieu. — L'attaque du camp romain commence. Les Romains, protégés par leurs remparts et par l'habileté de quelques chefs, soutiennent long temps le choc; et l'action se continue avec diverses chances de succès jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> chant. Les Germains sont vainqueurs; un scalde sacré chante leur triomphe.

Le 4<sup>e</sup>me. chant nous montre les suites du combat, la douleur des Germains en voyant l'horrible carnage de leurs femmes et de leurs familles. Loke, génie du mal, ne peut voir sans déplaisir les progrès de Clodomir. Il fera tout pour sauver les Romains, il protégera leur fuite, il ira trouver leurs Dieux dans leur Olympe. Mais quels Dieux! énervés, engourdis, images risibles de leurs adorateurs, comme eux indignes de l'empire qui leur échappe.

Voilà, sous forme de table, l'analyse des quatre chants livrés au public. On y trouvera une marche simple et large, une action progressive, plusieurs caractères vigoureusement esquissés, des dialogues souvent dramatiques, plusieurs passages où brillent une hauteur de pensée, une vigueur d'expressions toute poétique, et ce tableau enfin d'énorme dimension, plein de mouvement, enrichi de détails qui rappellent souvent la manière d'Homère, avec lequel notre poète offre d'ailleurs plus d'un rapport facile à saisir. Joignez à tout cela, un vers généralement clair, naturel, heureusement cadencé, ne visant point à l'effet, un vers loyal, ne faisant point la grimace pour plaire, comme dirait M. Hugo, et comme en font souvent les brillants et spirituels auteurs de *Napoleon en Egypte*, et M. Hugo lui-même. Sous ce dernier rapport, quand nous en viendrons à l'examen des défauts de l'ouvrage, car tout n'est pas à louer dans l'essai de M. Marcellis, nous aurons à examiner si l'auteur, moins

fidèle aux traditions de l'ancienne école, n'aurait point pu chercher quelquefois plus de nouveauté dans le style, sacrifier davantage à l'exigence des rimes, et se montrer plus sobre d'hémistiches; et d'images parasites, trop semblables à des souvenirs de collège, pour figurer dans une œuvre hardie et virile telle que s'annonce le poème de M. Marcellis.

La qualité principale qui jusqu'ici nous paraît caractériser le talent de notre poète, c'est la force, et, dussent certains classiques en frémir, une tournure décidée à ce comique qui distribué avec art peut jeter tant de charmes sur les conceptions même les plus sérieuses.

Voyez Alboin, le chef des Lombards: il offre à notre avis un résumé assez fidèle de ces deux qualités: c'est un de ces personnages qui dès l'abord prennent physionomie, avec lequel on a tout de suite lié connaissance et qu'on aime à voir paraître en scène, agir et parler: voyez-le lorsque les Germains, désespérant de prendre d'assaut le camp ennemi ont résolu de combler les fossés avec les arbres qu'ils vont abattre dans une forêt voisine:

..... Il s'empare d'un chêne,  
Que la hache des siens renversa sur l'arène.  
Il l'entraîne lui seul vers le camp des Romains,  
Ses larges pieds, ses bras, et ses nerveuses mains  
Révèlent un pouvoir dont s'étonne la foule;  
Et, malgré la sueur qui de son front découle,  
Cet énorme fardeau parvient jusqu'aux remparts.

Le combat fini, Euric demande que les tribus soient appelées à prendre du repos:

— Le courage d'Alboin languit sans nourriture.  
— Tu dis vrai, chef Semnon, j'oubliais ma blessure;  
Mais la faim, mais la soif me suivent aux combats.  
O combien de guerriers et de héros hélas!  
Ne viendront plus s'asseoir au banquet qui s'appête...

Plus loin les germains, en considérant leurs pertes, se livrent à la douleur:

— Mais, interrompt Alboin, que tardons-nous encore?  
Qu'on serve le repas: la faim qui me dévore  
Ne s'apaisera point par des gémissens.  
Laissons en paix les morts, et songeons aux vivants  
Quand j'ai bien combattu, l'attente m'importune.  
Il dit. Le rire éclate, etc.

Une seconde conception que nous donnerons aussi comme empreinte d'originalité c'est le dieu Odin. Ce n'est pas une de ces divinités grocques à petite passion humaine, ne surpassant les mortels que par une puissance toute physique, et toujours prêtes à voler au premier danger que courent leurs guerriers favoris. La force et l'élevation du caractère révèlent d'abord le Dieu chez Odin; et, quoiqu'on n'aperçoive pas encore ses formes gigantesques, quoique le mouvement de ses sourcils ne fasse point trembler l'Asgard, on se sent pénétré pour lui de toute la vénération que commande une vertu supérieure, une âme vigoureusement trempée.

Son fils Clodomir, entraîné par une fougue imprudente, s'est précipité au milieu du camp romain, et court les plus grands dangers: épuisé du carnage, il est sur le point de succomber; le Dieu Thor supplie Odin de dérober Clodomir à la mort:

— Non, lui répond Odin, en vain ta voix m'implore,  
Tant que les humains seuls seront ses ennemis  
Je ne prêterai point mes secours à mon fils.  
S'il veut de mes honneurs mériter le partage,  
Il faut que nul mortel ne l'égalé en courage;  
Que son cœur le soutienne en ses destins divers,  
Et qu'il grandisse même au milieu des revers.  
Qu'il répare les torts d'une aveugle vaillance.  
Il dit, et tout l'Asgard à ses genoux s'éclanche:  
A son aide, du moins, permets-nous de courir.  
— Non, mille fois plutôt périsse Clodomir.  
— Mais du sort du héros, si nos succès dépendent?  
— Périsse nos succès, et ceux qui les attendent  
D'un combat inégal, honteux pour les vainqueurs!  
Quoi! vous êtes mon sang, et dans vos lâches cœurs  
Se forment des projets que la terreur inspire!  
Ah! dût sur l'univers s'étendre mon empire  
Dussent tous nos rivaux être à mes pieds trainés  
Asservis à ma loi, supplians, enchaînés  
On ne me verrait point accepter la victoire  
Offerte comme un don, sans péril et sans gloire.

Nous continuerons dans un de nos prochains n<sup>o</sup> l'examen de l'ouvrage de M. Marcellis, et nous lui soumettrons quelques observations critiques sur cet essai très-remarquable qui, d'ailleurs par son origine indigène, a un titre particulier à l'attention à la faveur publiques.

TEMPÉRATURE A LIÈGE, du 30 juillet. — A 8 heures du matin, 45 degrés au-dessus de zéro, à 2 heures, 47 degrés id.



VARIÉTÉS.

LA COUR DE BERNADOTTE.

La cour de Bernadotte est celle qui diffère le plus de toutes les autres. Ce prince n'occupe son trône que pour les services qu'il rend à la nation; l'utilité de l'individu ou de la place est la seule garantie de la stabilité de ce trône. Bernadotte le sent, et n'ignore pas que c'est en se conformant aux convenances de sa position spéciale, qu'il peut transmettre sa couronne à son fils.

Pendant un séjour que je fis dernièrement à Stockholm, Bernadotte me donna une audience particulière, et il fit voir les égards qu'il a pour les convenances des autres en me faisant écrire, le matin du jour où je devais lui être présenté, qu'il ne pourrait me recevoir qu'une heure après celle qui avait d'abord été indiquée pour mon rendez-vous. Quand j'arrivai au palais, il n'était gardé que par une seule sentinelle. Après avoir traversé de grands vestibules, je me trouvai au pied d'un magnifique escalier qui me conduisit à une vaste salle où je fus fort embarrassé, car je ne vis personne pour m'indiquer la direction que je devais prendre. A la fin cependant je vis entrer un valet de pied qui portait la livrée du roi; il me conduisit dans une pièce où je trouvai un certain nombre d'officiers avec lesquels je m'entretins. Nos commérages militaires m'avaient presque fait oublier le roi, lorsqu'un chambellan entra, me fit traverser la salle du conseil où tous les grands officiers de l'état étaient réunis, et me conduisit dans la salle de présentation où il me quitta sans cérémonie.

Quand le roi m'aperçut, il quitta quelques personnes avec lesquelles il s'entretenait et vint à moi avec une familiarité qui n'avait rien d'affecté. Il paraissait, en parlant, s'interdire tous les lieux communs de cour. Ses questions portèrent de suite sur des objets d'un intérêt positif; il me parla de notre marine, de notre armée, etc. Puis, m'entretenant de la Suède: «vous verrez, me dit-il, quelle est l'heureuse situation de mon pays; vous n'y rencontrerez pas un seul gendarme; mon peuple est moral, heureux, paisible; la conscription s'y fait sans qu'on emploie jamais la contrainte. On notifie l'époque à laquelle chacun doit payer sa taxe, et le contribuable apporte son argent. En Hollande, terme moyen, le contribuable paye 18 p. 100 de son revenu; en Prusse, 43 p. 100; en Danemark, 42; et en Suède il ne paie que 5. En Angleterre vous payez bien plus que partout ailleurs, mais aussi vous êtes la nation la plus riche du monde.»

S. M. entra ensuite dans des détails de statistique rapides et fort intéressants, sur la Suède, ses pêcheries, ses mines, ses forêts, son commerce; puis il m'entretint de ses goûts et surtout de son amour pour les fleurs. Il finit par m'engager à dîner pour le lendemain à sa Villa-Botanique, sa résidence de prédilection, où il invite d'ordinaire les personnes qu'on lui présente.

Dans le cours de ma vie j'ai vu beaucoup de rois, mais je n'en ai rencontré aucun qui eût ce genre de conversation à la fois familial et noble.

C'est un spectacle curieux que de voir la confiance qui existe entre Bernadotte et son peuple. Cette sécurité, suite de sa bonne conscience de roi, a quelque chose de touchant et de remarquable chez un prince étranger à la nation qu'il gouverne, seul, entre tous les souverains qui se partagent l'Europe, dont l'origine soit bourgeoise et qui occupe un trône dont les anciens possesseurs vivent encore. Le premier venu peut traverser le palais, monter les degrés et s'introduire dans les salons, sans être arrêté par des sentinelles, des valets, des pages ou des chambellans.

Quand après, la bataille de Leipsick Bernadotte vint se joindre aux alliés il dut sentir qu'il n'était pas des leurs à la tête qui régna dans cette entrevue, malgré l'éclat des services qu'il venait de rendre à la coalition. Une chose à peu près semblable est arrivée à son fils qui voyageait en Italie et qui vint voir les souverains réunis à Vérone. Faisant allusion à son origine française et un prénom de son père, l'impertinence de quelques courtisans des vieilles cours ne le désignait que par le surnom de *Jean de Paris*. Cette malveillance se manifesta encore quand les grandes cours refusèrent l'alliance de ce jeune prince, en même temps qu'elles empêchaient les petites de l'accepter; il fallait qu'il épousât une fille d'Eugène de Beauharnais pour paraître s'allier à une maison souveraine (1).

Quelque chose de plus menaçant, c'était le mariage projeté entre le fils de l'ancien roi de Suède et une fille du roi des Pays-Bas, mariage qui devait se faire, dit-on, d'après le vœu de la cour de Russie. Il est vraisemblable que cette union aurait eu lieu sans les vives représentations de Bernadotte. Elles furent écoutées: les premières hostilités de Nicolas contre les Turcs n'avaient pas été heureuses; les Autrichiens se réunissaient sur les flancs de son armée; l'Angleterre gardait une neutralité suspecte; et les vieux levains de 1824 fermentaient encore dans les états-majors russes... (Ext. des Journ. Ang.)

(1) Au moyen de cette alliance, il va devenir beau-frère de l'empereur du Brésil.

COMMERCE. — Bourse de Paris du 27 juillet. — Rentes 5 p. 0/0, jouiss. du 22 mars 1829, 109 fr. 60 c. — 4 1/2 p. 0/0, jouissance du 22 mars, 00 fr. 00 c. — Rentes 3 p. 0/0, jouiss. du 22 juin 1829, 81 fr. 55 c. — Actions de la banque, 1860 fr. 00 c. — Emprunt royal d'Espagne, 1829, 75 fr. 0/0. — Emprunt d'Haïti, 425 fr. 00 c.

Bourse d'Amsterdam, du 28 juillet. — Dette active, 59 1/2. — Idem différée 61 1/4. — Bill. de change 21 1/2. — Syndicat d'amort. 4 1/2 100 3/4. — Rente remb., 2 1/2 98 5/8. — Act. Société de com. 87 3/8. — Russ. Hop. et C<sup>o</sup> 5, 100 7/8. — Dito ins. gr. li., 59 5/16. — Dito C. Ham. 5, 90 0/0. — Dito em. à L. 5, 92 0/0. — Prus. à Lon. 6. — Danois à Londres, 69 1/8. — Ren. fr. 3 1/2, 81 7/8. — Esp. II 15 1/2 2/4, 29 1/2 0/0. — Dito à Paris, 7 1/8 0/0. — Rente Perpét. 49 3/4 50 1/4 N. — Vienne Act. Banq. 1365

70. — Métall., 96 7/8. — A Rot. 1<sup>er</sup> 1. 197 99 — Dito 2<sup>o</sup> 1., 387 00 — Lots de Pologne. 90 0/0 00 — Naples Falcon. 5, 82 1/16. — Dito Londres 5, 88 1/4.

Bourse d'Anvers, du 29 juillet. — Effets publics. — Les cours ont fermés comme suit: Actions de la société de commerce des P.-B., 87 N. — Métalliques, 404 P. — Lots de Rothschild de fl. 400 200 N. — ditto fl. 250 388 P. — Lots de Pologne de fl. 300 90 0/0 P. — Emprunt Guebard 76 3/4. — Rente d'Espagne inscrite au grand-livre de 200 p., 50 3/8 1/4 A. — ditto de 500 p. — Certificats Falconet 82 5/8 P. — ditto à Londres 88 1/4 P. — Emprunt de Sicile, levée de 1821, 88; 2<sup>e</sup> levée 1824, 84 A. — Emprunt Anglo Danois, 69 1/4 P. — Haïti —

Changes. — Le Londres court est rare, il se ferait 1/2 p. 0/0 au-dessous de la cote; le Francfort manque; le Paris est peu abondant.

Amsterdam court 1/8 p.; à trois mois 7/8 0/0. p. A. — Londres court 12 1/2 A 00 00 — ; à deux mois 12 7/8 P., à trois mois 12 2 1/2. — Paris court 47 5/16; à 2 mois 47 00/00, à trois mois 46 3/16 A. — Francfort court 36 5/16; à six semaines 36 1/8; à 3 mois 35 15/16 P. — Hambourg court 35 5/16, — à deux mois 35 1/8 A., — à trois mois 35 1/16.

ETAT CIVIL DE LIEGE, du 29 juillet.

Naissances, 1 garçon, 2 filles.

Mariages 11, savoir, entre: Georges-Felix Geminick, menuisier, rue Basse Sauvenière, et Marie-Josephe Niquet, brodeuse, faubourg St.-Léonard. — Jean-Joseph Paulis, plafonneur, rue Pierreuse, et Marie-Catherine Sauveur, couturière, rue derrière St.-Jean. — Henri Louaz, armurier, quai d'Avroy, et Josephine Beauvois, journalière, même quai. — Laurent-Joseph Fraigneux, tonnelier, rue Entre-deux-Ponts, et Joseph-Marie-Anne Jacob dit Regnier, cabaretière, rue derrière le Palais. — Hubert-Joseph Massar, tailleur, rue Pierreuse, veuf de Marie-Josephe Picard, et Marie-Anne-Willem, blanchisseuse, au même domicile. — Henri-Joseph Ladot, journalier, rue Firquet, et Marie-Jeanne Borlez, journalière, au même domicile. — Lambert-Joseph Dechamps, armurier, faubourg St.-Gilles et Anne-Marie-Joiris, journalière au même domicile. — Servais-Toussaint Sepulte, ouvrier de salines, rue faubourg d'Amorceur, et Marie-Ernestine-Josephe Fanon, domestique, rue de la Boucherie. — Jacob Mullens, cèbeviste, rue du Mery, et Marie-Catherine Kleykens, domestique, rue Sœurs de Hasque. — Ferdinand Favette, milicien à la 11<sup>e</sup> division en garnison en cette ville, et Clémence Courard, blanchisseuse, rue Grande-Bèche. — Henri Jacquet, docteur en médecine, rue Sœurs de Hasque, et Marie-Sophie-Josephe Hanen, marchande brasseur, place St.-Jean.

Décès 1 fille.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

La PETITE JOSEPHINE, portant dans les yeux l'inscription: *Napoléon Empereur*. Toute la science humaine ne peut expliquer ce singulier phénomène. Les physiologistes et les savans se bornent à reconnaître l'influence de l'imagination qui fait passer dans les enfans les marques d'une profonde impression. Parmi les exemples singuliers et inexplicables de cette impression, le plus extraordinaire, sans contredit, est celui de l'enfant qui vient d'arriver en cette ville et qui a été admiré à Paris comme à Londres. Les mots *Napoléon Empereur* se lisent assez distinctement sur le pourtour de la circonférence de la coraée. Les lettres d'un blanc d'émail se détachent de la membrane appelée iris et les deux tiers des lettres environ se lisent facilement. L'enfant, âgé de 4 ans, a beaucoup de gentillesse et la mère attribue le phénomène dont nous parlons à la douloureuse impression que lui a faite la nécessité de se défaire d'une pièce neuve d'un franc qui lui avait été laissée comme souvenir par son frère et dont la légende imprimée dans son cerveau, et passée dans les yeux de l'enfant dont elle était enceinte. La *petite Josephine* est visible chez J. J. SIMAI à la Tête de Bœuf, rue sur Meuse n<sup>o</sup> 928. On la porte en société lorsqu'on la fait demander par écrit. Le prix d'entrée est de 25 cents par personne, 731

FÊTE AUX VENNES.

Grand Waux-Hall champêtre à la Boverie.

A cette occasion, il y aura BAL dimanche prochain, 2 août

BAL dimanche prochain, 2 août, chez PIELTAIN, au Waux-Hall, sur Avroy, à l'occasion de la fête à Sclessin. 730

HARENGS nouveaux au Moriane, rue du Stockis. 606

ESTURGEONS très-frais au Moriane, rue du Stockis.

1<sup>ers</sup> nouveaux HARENGS, chez FRANCKX, rue Ste-Ursule. 66

Nouveaux HARENGS, chez PERET, rue Ste-Ursule. 660

ESTURGEONS frais chez PERET, rue Ste-Ursule. 430

SAUMON FUMÉ chez PERET, rue Ste. Ursule. 268

SAUMONS FRAIS, chez PERET, rue Ste Ursule.

ANGUILLES vivantes à 27 cents la livre, chez PERET. 733

F. HARDY, derrière l'hôtel-de-ville, vient de RECEVOIR HARENGS nouveaux, Esturgeons très-frais, Saumons, Anguilles et Brochets. 736

L'on a PERDU un très-beau CHIEN D'ARRÊT blanc, marqué de tâches noires, et ayant un collier de cuir autour du col. Récompense à celui qui en donnera connaissance à M. GRISARD, rue sur Meuse, n<sup>o</sup> 948.

( ) Les dommages considérables occasionnés récemment par la grêle dans différentes contrées de cette province, m'engage à rappeler aux propriétaires fonciers et aux fermiers locataires, qu'ils peuvent, moyennant une légère rétribution, mettre leurs récoltes à l'abri de ce terrible fléau, en s'adressant à mon domicile, rue Hors-Château, n<sup>o</sup> 222. On peut aussi s'assurer contre les risques de mer. M. J. J. FRÉSART.

Joli QUARTIER à LOUER, composé de quatre pièces, rue Royale, n<sup>o</sup> 924. 735

A VENDRE par adjudication sur une seule publication, par devant M. le juge de paix des quartiers du sud et de l'ouest de la ville de Liège, au bureau de ses séances rue pied de Bœuf n<sup>o</sup> 633, par le ministère de M<sup>o</sup> PARMENTIER, notaire, le mercredi 26 août, à dix heures du matin, L'HOTEL de feu M. le comte de Hoën, situé à Liège rue du POT D'OR, n<sup>o</sup> 658, consistant au rez de chaussée, en deux salons, place à manger, deux cuisines, deux gardes meubles, deux pompes, une citerne, porte cochère, remise avec deux chambres à coucher au dessus et un grenier à foin, écurie pour sept chevaux, quatre caves, au 1<sup>er</sup> étage une grande pièce au-dessus desdits deux salons et trois pièces ensuite au 2<sup>e</sup> étage, six chambres, deux rangs de grenier sur toute la longueur du bâtiment. 718

VENTE de 700 CHENES, propres pour vernes, et divisés en lots de 25 chacun, au Bois de Rouveroy, sis à SCLAYN, tenant à la Meuse. Les lots sont formés d'avance et se vendront chez PALATY à Sclayn, le mardi 4 aout, à dix heures du matin. 727

A LOUER, pour le 6 août, un QUARTIER garni ou non, composé d'un joli salon, deux si on le désire, trois chambres, cuisine avec four et cave, au n<sup>o</sup> 742, rue Féronstrée. 737

449 Le 1<sup>er</sup> août 1829, à 2 heures de relevée, les sieurs Henri et Gaspar Demarteau, frères, armuriers, demeurant à Liège, feront VENDRE aux enchères, en l'étude et par le ministère du notaire LIBENS, place St.-Pierre, n<sup>o</sup> 21, une MAISON, appendices et dépendances, avec un jardin y annexé, située à WANDRE, détenue en location par Jean-Joseph Dery. S'adresser, pour en connaître les clauses et conditions, en l'étude dudit notaire.

VENTE DE BÊTES A LAINES FINES.

Le mardi, 4 août 1829, à midi précis, son excellence M. le comte de MERCY-ARGENTEAU, fera VENDRE publiquement et à crédit, à son château à Vierset, près de Huy, rive droite de la Meuse, plusieurs beaux BÉLIERS, provenant de croisement de brebis-mérinos avec des béliers de Saxe, de un ou deux ans; environ 300 brebis et montons méisés de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> génération, de 2 à 3 ans; plus, environ 150 brebis-mérinos de divers âges.

VENTE D'IMMEUBLES.

La veuve et enfans Hubert Legipont, désirant de faciliter leur partage, feront VENDRE aux enchères publiques par le ministère du notaire HALLEUX, à Battice, les immeubles suivans:

1<sup>er</sup> Lot Un corps de ferme sis à Coronmeuse, commune de Julemont, consistant en maison, bâtimens d'exploitation, fournil, jardins et dépendances, avec le bien fond en prairies y attenant, d'environ trois bonniers, joignant aux propriétés des sieurs Rogister, Somejean et au chemin.

2<sup>e</sup> Lot. Un corps de ferme, sis au lieu dit Grosoneux, en la commune de Chorneux, consistant en maison, bâtimens d'exploitation, fournil, jardin et dépendance, avec les biens fonds en prairies, d'environ huit bonniers, joignant aux propriétés des sieurs Dupont, Colardin, Dechesne et au chemin.

3<sup>e</sup> Lot. Un corps de ferme, sis près du village de Chorneux, consistant en maison, étable, fournil, jardin et dépendances, avec le bien fond en prairies y attenant, d'environ quatre bonniers, joignant aux propriétés des Dilles. Dejeune, Xbauffaire, Ghiot et au chemin. Ce dernier lot sera exposé en détail, puis en masse.

Ces immeubles sont situés dans des sites très-agréables, les fonds en sont de première classe, et jouissent d'eaux de sources ces qui ne tarissent jamais.

Les jours et lieu de la vente seront annoncés par des affiches ultérieures. HALLEUX, notaire.

MONT DE PIÉTÉ.

Lundi, 3 août et jours suivans, à deux heures précises, l'appréciateur VENDRA publiquement les GAGES surannés dont l'emprunt n'aura pas été renouvelé dans le délai de quatorze mois.

L'excédent ou bonni demeure à la disposition des possesseurs légaux de la reconnaissance, pendant vingt mois, à partir de la date de la vente. (Art. 76 du nouveau règlement approuvé par le roi.)

Liège, le 28 juillet 1829. Le directeur, d'EVERLANGE.

QUARTIER à LOUER, composé de six pièces, avec jardin, Pont-d'Ille, n<sup>o</sup> 11. 674

H. LIGNAC, imprim. du Journal, place du Spectacle, à Liège.